

# Nouvelles de l'extérieur

<sup>1</sup>Article publié sans titre

Le 17 mars s'est réuni à Bologne le congrès du *Fascio operaio*, fédération des sociétés ouvrières italiennes adhérentes à l'Internationale. Parmi les questions dont s'est occupée ce Congrès, se trouvait celle-ci:

«Dans l'intérêt général et pour assurer la pleine autonomie du *Fascio operaio*, celui-ci doit-il reconnaître et s'assujettir à la direction du comité général de Londres ou de celui du Jura bernois, ou doit-il en rester indépendant, tout en maintenant des relations avec ces Comités dans l'intérêt et pour le meilleur développement de l'Association?»

À cette question le Congrès a fait la réponse suivante:

«Le Congrès ne reconnaît dans le Comité général de Londres et dans celui du Jura bernois que de simples offices de correspondance et de statistique; il charge le consulat de la région de Bologne de se mettre en relation avec eux, et d'en référer à chaque section.»

Nos amis du *Fascio operaio* ont fait ici une erreur qui a été perfidement exploitée par nos adversaires.

Le *Fascio operaio* a cru, à ce qu'il semblerait, que le Comité fédéral jurassien se posait en rival du Conseil général de Londres et qu'il y avait à choisir entre Londres et Sonvillier.

Rien de semblable n'a jamais existé. Le comité fédéral jurassien est un simple comité régional, qui ne représente rien que les sections jurassiennes.

Le Conseil général de Londres, par contre, quels que soient les griefs qu'on élève justement contre certains de ces actes,

est le représentant officiel de l'Association internationale tout entière.

Le comité fédéral jurassien n'est donc pas un rival du Conseil général de Londres; il ne prétend absolument à aucune direction dans les affaires de l'Internationale.

La Fédération jurassienne s'est bornée, comme c'était son droit, à protester contre les résolutions de la Conférence de Londres et à en appeler au prochain Congrès. Voilà tout.

Que les autres fédérations adhèrent à la protestation de la fédération jurassienne, ou fassent pour leur compte des protestations analogues, rien de plus naturel. Mais qu'elles veuillent faire de la Fédération jurassienne et de son comité un autre Conseil général, c'est doublement absurde: d'abord c'est le renversement des statuts de l'Association; puis c'est absolument contraire à l'esprit même de la Fédération jurassienne, qui repousse toute direction imposée, et qui ne peut pas conséquence songer à imposer la sienne aux autres.